

Réponses aux questions posées lors des visioconférences

- Comment accompagner les élèves au mieux afin de les préparer à l'épreuve ?

Il faut poursuivre l'enseignement à partir des objets d'étude afin de développer l'esprit d'analyse des élèves. La démarche pédagogique liée aux objets d'étude reste pertinente compte-tenu de la nature des épreuves écrites.

- Comment concilier un programme chargé avec un volume d'enseignement faible ?

Le programme vient d'être allégé pour la session 2016 (arrêté du 24 décembre 2015). Les documents de l'épreuve donnent de nombreux points d'appui aux élèves, ce qui doit permettre de traiter certaines questions même lorsque le programme n'a pas été totalement vu. Il faut également travailler la démarche liée aux objets d'étude afin que l'élève soit en mesure de faire face à toutes les thématiques.

- L'épreuve porte-t-elle sur le programme des trois années car le programme de droit est complexe en seconde ?

L'épreuve porte sur le programme des trois années avec un allègement notamment en droit pour cette année (arrêté du 24 décembre 2015).

- L'épreuve est affectée d'un petit coefficient (1) qui risque de ne pas motiver les élèves.

Le coefficient reste le même qu'avant. Il n'y a pas de petit coefficient. On peut réussir (ou échouer) au bac à un point près.

- Le coefficient va-t-il évoluer ?

Ce n'est pas prévu.

- Comment faire avec les élèves « passerelle » qui arrivent en première ?

L'accompagnement personnalisé doit être mobilisé pour ces élèves qui ont nécessairement des besoins à combler.

- Dans le Bac Métiers de la Sécurité en plus de l'éco-droit, il y a la législation, donc des difficultés pour traiter l'ensemble vu le nombre d'heures.

Un horaire de 2h/semaine est dédié à l'enseignement de l'économie-droit. Vous pouvez vous reporter au guide d'accompagnement pédagogique du bac MS page 7-8 qui précise : "Les contenus du référentiel du diplôme font déjà apparaître des notions de droit ; il convient donc de procéder à un croisement de ce référentiel avec le programme d'économie-droit afin d'éviter les redondances"...

- Peut-on mettre des 1/2 points sur un critère dans la grille d'évaluation ?

Le barème est donné avec le sujet de l'épreuve. Il faut rester au plus près de celui-ci.

- Comment se fera techniquement la correction en juin ?

Les corrections s'effectueront par filière. Il y aura deux centres de correction. Une journée de concertation est prévue en amont de la correction afin d'harmoniser ces deux centres. Les inspecteurs seront présents.

- Est-ce que les correcteurs auront une autre grille pour faciliter la correction (--, -, +, ++) ?

Le corrigé proposera une grille de correction adaptée au sujet. Les grilles ont été conçues afin d'établir un profil de compétences. Il ne sera pas nécessaire de construire une autre grille.

- Lors de la rédaction de la deuxième partie du sujet, l'élève doit-il se limiter aux connaissances apportées par les documents fournis ? Doit-il indiquer entre parenthèses les documents supports ?

Non. L'élève s'appuie sur ses connaissances, sur son expérience en PFMP et sur les documents de l'épreuve. Il justifie comme il l'entend ses propositions.